



Réunions d'Information Syndicale (RIS): Le droit syndical est le droit qui permet de défendre tous les autres !



Participez aux Réunions d'Information Syndicale sur temps de travail du SNUDI-FO 53. Chacun est libre d'y participer (adhérent, non-syndiqué, militant...) à une condition : **informer** (pas d'autorisation à demander, juste une information) **son IEN** avant le début de la réunion.

A VOS AGENDAS :

- Jeudi 17 novembre 2016, à partir de 16h30, à l'Union Locale FO de Mayenne (12, Rue Guimond des Riveries)
- Jeudi 24 novembre 2016, à partir de 16h30, à l'Union Départementale FO de Laval (10 rue du Dr Ferron - face à la bibliothèque municipale et à la salle polyvalente - **parking gratuit**)
- Jeudi 1er décembre 2016 à partir de 17h00, à l'école Boris Vian de Craon
- Jeudi 8 décembre 2016 à partir de 17h00, à l'école élémentaire de Pré-en-Pail
- Jeudi 19 janvier 2017, à partir de 17h00, à l'école élémentaire d'Ernée
- Jeudi 26 janvier 2017, à partir de 17h00, à l'école Jacques Prévert de Château-Gontier

A l'ordre du jour :

- PPCR et projet de nouvelles modalités d'évaluation des enseignants : l'avancement au bon vouloir de la hiérarchie
- "Rythmes scolaires", la déréglementation de nos obligations de service se poursuit
- Médecine de prévention pour les personnels de l'Education Nationale
- Remontée d'informations au syndicat, questions diverses

Vous avez droit à 9h sur l'année : **3 heures prises sur le temps d'enseignement (classe ou APC)** et **6 heures prises sur le temps de réunions ou de formation** ou **9 heures prises sur le temps de réunions ou de formation**

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Le SNUDI-FO 53 a déposé un calendrier de réunions qui vous permet de participer et de déduire ces heures de votre temps de travail : A vous de choisir sur quel temps !

Informez votre IEN (au plus tard 48 h avant la réunion si elle se place pendant le temps de travail avec les élèves) avec la lettre type que nous proposons : www.snudifo-53.fr/modeles-de-lettres/

Si vous souhaitez la tenue d'une réunion dans votre école, contactez le syndicat.

SNUDI-FO de la Mayenne, 02 43 53 42 26, contact@snudifo-53.fr, www.snudifo-53.fr



Réunions d'Information Syndicale (RIS): Le droit syndical est le droit qui permet de défendre tous les autres !



Participez aux Réunions d'Information Syndicale sur temps de travail du SNUDI-FO 53. Chacun est libre d'y participer (adhérent, non-syndiqué, militant...) à une condition : **informer** (pas d'autorisation à demander, juste une information) **son IEN** avant le début de la réunion.

A VOS AGENDAS :

- Jeudi 17 novembre 2016, à partir de 16h30, à l'Union Locale FO de Mayenne (12, Rue Guimond des Riveries)
- Jeudi 24 novembre 2016, à partir de 16h30, à l'Union Départementale FO de Laval (10 rue du Dr Ferron - face à la bibliothèque municipale et à la salle polyvalente - **parking gratuit**)
- Jeudi 1er décembre 2016 à partir de 17h00, à l'école Boris Vian de Craon
- Jeudi 8 décembre 2016 à partir de 17h00, à l'école élémentaire de Pré-en-Pail
- Jeudi 19 janvier 2017, à partir de 17h00, à l'école élémentaire d'Ernée
- Jeudi 26 janvier 2017, à partir de 17h00, à l'école Jacques Prévert de Château-Gontier

A l'ordre du jour :

- PPCR et projet de nouvelles modalités d'évaluation des enseignants : l'avancement au bon vouloir de la hiérarchie
- "Rythmes scolaires", la déréglementation de nos obligations de service se poursuit
- Médecine de prévention pour les personnels de l'Education Nationale
- Remontée d'informations au syndicat, questions diverses

Vous avez droit à 9h sur l'année : **3 heures prises sur le temps d'enseignement (classe ou APC)** et **6 heures prises sur le temps de réunions ou de formation** ou **9 heures prises sur le temps de réunions ou de formation**

Un droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Le SNUDI-FO 53 a déposé un calendrier de réunions qui vous permet de participer et de déduire ces heures de votre temps de travail : A vous de choisir sur quel temps !

Informez votre IEN (au plus tard 48 h avant la réunion si elle se place pendant le temps de travail avec les élèves) avec la lettre type que nous proposons : www.snudifo-53.fr/modeles-de-lettres/

Si vous souhaitez la tenue d'une réunion dans votre école, contactez le syndicat.

SNUDI-FO de la Mayenne, 02 43 53 42 26, contact@snudifo-53.fr, www.snudifo-53.fr